

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 08 FEVRIER 2018

DATE DE CONVOCATION : 02 février 2018

N°2018-01-05

Conseillers en exercice : 62
Conseillers titulaires et suppléants présents : 45
Conseillers votants : 41
Dont pouvoirs : 2

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2018 et le 08 février à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Barbezieux Saint-Hilaire, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président. Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Maryse BOUCHER PILARD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - BAIGNES : Mme BOUCHER-PILARD Maryse, M. BAUDET Pierre - BARBEZIEUX : M. MEURAILLON André, Mme GARD Patricia, M. BUZARD Laurent, Mme AUTHIER-FORT Claire, M. BOBE Philippe - BARRET : M. CHATELLIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques - BECHERESSE : M. MAURICE Jacky - BERNEUIL : Mme IMBERT Pascale - BORS DE BAIGNES : M. JOLLY Patrick - BRIE SOUS BARBEZIEUX : M. ELION Jean-Pierre - BROSSAC : M. MAUDET Didier - CHAMPAGNE-VIGNY : M. SAUMON Gérard - CHANTILLAC : M. MARRAUD Jean-Luc - CONDEON : Mme FOUASSIER Véronique - ETRIAIC : M. MASSE Bernard - GUIMPS : M. RAVAIL Pierre - LACHAISE : M. BONNAUD Pascal - LADIVILLE : M. CHABOT Jacques - LE TATRE : M. DESSE Bernard - MONTMERAC : M. BERGEON Frédéric, M. MOUCHEBOEUF Michel - ORIOLLES : Mme LAGARDE Isabelle - PASSIRAC : M. de CASTELBAJAC Dominique - PERIGNAC : M. MONTENON Thierry - REIGNAC : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc - SAINT-AULAIS : M. HUNEAU Patrick - SAINT-BONNET : M. GERVAIS Philippe - SAINT-FELIX : Mme AUBRIT Marie-Claire - SAINT-LEGER : Mme BAUDINAUD Virginie - SAINTE-SOULINE : M. GOHIN Christian - SALLES DE BARBEZIEUX : M. VARENNE Michel - VAL DES VIGNES : M. MONNET Lionel, M. BARBOT Jean-Pierre, M. VERGNION Philippe.

Pouvoirs :

Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux).
Mme SWISTEK Florence (Barbezieux) a donné pouvoir à M. BUZARD Laurent (Barbezieux).

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, M. BOUTIN Christian, M. GUILLON Jean-Jacques, Mme PARIS Marie-Nicole, M. ROBIN Eric, M. FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

M. CHAUVIN Thierry, Mme DELPECH de MONTGOLFIER Anne, M. DELATTE Benoît, M. CHAPUZET Jean-Paul, Mme GOUFFRANT Marie-Hélène.

N°5 - Objet : Vente d'un terrain sur le Parc d'Activités Economiques de Plaisance à la SCI Chambon – délibération complémentaire

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie

Monsieur le Vice-Président rappelle que la délibération n°2016-04-13 du 26 mai 2016 actait la vente des 24 546 m² pour 200 000 € dans un contexte très contraint en matière archéologique et que le permis de construire a été accordé le 21 novembre 2016.

Monsieur le Vice-Président précise que, pour réaliser l'acte d'achat en bonne et due forme, il convient d'établir une délibération complémentaire pour modifier le nom de la parcelle cédée.

Monsieur le Vice-Président confirme que eu, égard aux dernières modifications de bornage et de référencement des parcelles, la vente opérée entre la Communauté de Communes des 4B et la société SCI Chambon concerne la parcelle cadastrée F1034p auparavant dénommée F1034.

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Président ou représentant à signer l'acte de vente avec la SCI Chambon Barbezieux dans les conditions ci-dessus précisées ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le : **09 FEV. 2018**
Publié ou notifié le : **09 FEV. 2018**
Touvérac, le **09 FEV. 2018**

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 09 février 2018
le Président,
Jacques CHABOT.

